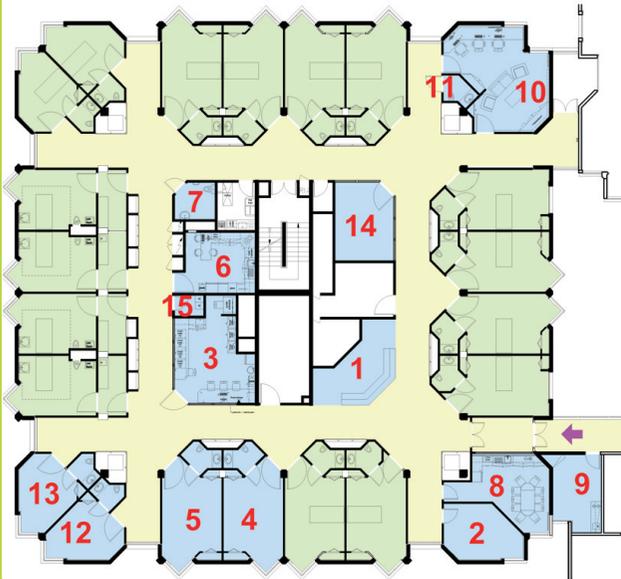
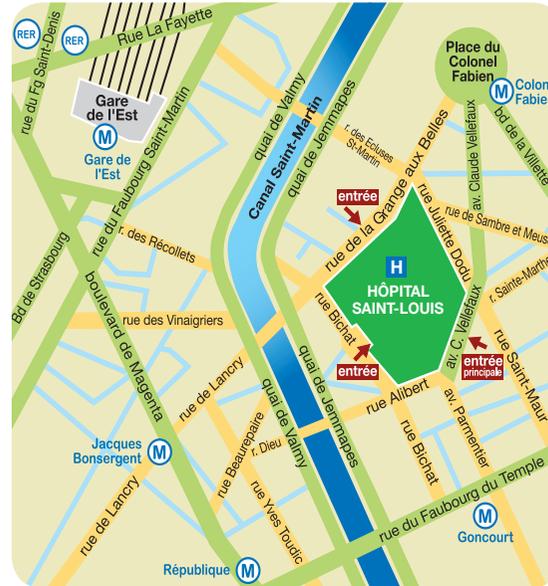


## PLAN DU SERVICE



- 1 accueil / secrétaire hospitalière
- 2 bureau du cadre
- 3 poste de soins
- 4 staff médical
- 5 salle de transmissions infirmières
- 6 office alimentaire
- 7 douche
- 8 salle de détente du personnel
- 9 espace famille
- 10 espace multimédia
- 11 toilettes pour les visiteurs
- 12 bureau de l'animateur
- 13 bureau de la psychologue
- 14 salle de réunion
- 15 vestiaires



### Métro

Goncourt (ligne 11)  
 Colonel Fabien (ligne 2)  
 Gare de l'Est (lignes 4, 5 et 7)  
 Jacques Bonsergent (ligne 5)  
 République (lignes 3, 5, 8, 9 et 11)

### Autobus

Arrêt Hôpital St-Louis (bus n° 46 et n° 75)

### RER

Arrêt Gare du Nord (RER B, D et E)

### SNCF

Gare de l'Est  
 Gare du Nord



Vous êtes hospitalisé(e)  
 dans le service d'hématologie  
 "Adolescents et Jeunes Adultes"

## Coquelicot 3

3<sup>e</sup> étage - ascenseur B

Hôpital Saint-Louis  
 1, av. Claude Vellefaux - 75010 Paris  
 Standard : 01 42 49 49 49  
 Accueil du service : 01 42 38 51 30

## PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE SOIGNANTE

### Médecins responsables de l'unité :

Professeur Nicolas BOISSEL  
Docteur Nathalie DHEDIN

### Chef de clinique :

Docteur Etienne LENGLINE

### Internes :

Cadre supérieur de santé : Sylvie SIMONELLI  
tél. 01 42 49 96 35

Cadre de santé : Odile MULMANN  
tél. 01 42 38 51 29

Secrétaire hospitalière : Anne VALLET  
tél. 01 42 38 51 30

Assistante sociale : Caroline GEOFFROY LECHANTRE  
tél. 01 42 49 49 14

Psychologue : Cécile PERRIER  
tél. 01 42 38 51 22

## Renseignements pratiques

Vous avez à votre disposition dans votre chambre une présentation plus détaillée du service :

- ▶ Présentation de l'équipe soignante
- ▶ Fonctionnement de l'espace multimédia
- ▶ Scolarité
- ▶ Alimentation
- ▶ Cultes à l'hôpital
- ▶ Associations
- ▶ Espace famille

## Pendant l'hospitalisation

- ▶ Votre médecin traitant est tenu informé de votre diagnostic et de votre traitement.
- ▶ Vous avez la possibilité de désigner une « personne de confiance » qui pourra vous accompagner lors des entretiens avec votre médecin référent.
- ▶ L'ensemble de l'équipe soignante est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans vos démarches.

## À l'entrée, pensez à demander un bulletin de situation

Il doit être envoyé sous 48 heures pour régulariser votre situation :

- ▶ À votre employeur : il tient lieu d'arrêt de travail.
- ▶ À votre organisme scolaire : il justifie votre absence.
- ▶ À votre centre de sécurité sociale pour les informer de votre hospitalisation.

La secrétaire hospitalière, le cadre, les infirmières, les aides-soignants peuvent établir ce document à tout moment.

## Les visites

Vous pouvez recevoir des visites de 13 h 30 à 20 h.

### Quelques règles à respecter :

- ▶ Pas plus de deux visiteurs à la fois.
- ▶ Prévenir vos visiteurs de n'apporter ni fleurs, ni plantes, qui sont strictement interdites au sein de l'unité pour des raisons d'hygiène.
- ▶ La visite des moins de 15 ans est soumise à accord préalable.

## Services proposés par l'hôpital

Bibliothèque, vidéothèque, cafétéria...

- ▶ Vous trouverez tous ces renseignements dans le livret d'accueil « *Votre séjour* » qui vous est remis lors de votre entrée.

Ce livret d'accueil vous informe également sur le fonctionnement des services (rôle des différents professionnels), vos droits, les démarches administratives....

## Téléphonie, internet et télévision

- ▶ Une société de sous-traitance vous permet d'ouvrir une ligne téléphonique. Vous disposez alors d'un numéro d'appel personnel.
- ▶ L'usage du téléphone portable est autorisé uniquement au sein de votre chambre et en dehors des soins.
- ▶ Votre chambre est équipée d'un poste de télévision. La réception des chaînes est gratuite. Vous n'avez pas besoin de souscrire un abonnement.
- ▶ Le service est équipé de bornes WIFI. Le personnel vous communiquera les modalités d'accès au réseau.

